STRD CFDT des choix, des actes Transports Urbains

LES NOUVELLES

Numéro 26 Novembre 2004

EDITO

Les élections sociales approchent. Elles ont été déterminées aux 13 et 14 Décembre. Le 10 novembre les listes électorales devront être déposées auprès de la direction afin qu'elles soient validées. Pour que tout le personnel puisse voter, celles-ci seront envoyées à domicile pour que chacun les étudie et fasse un vote en son âme et conscience, soit par correspondance (bien suivre les instructions dans les enveloppes) soit le jour du vote le 13 décembre jusque 15 heures. Cette année la CFDT présentera des candidats dans les deux collèges électoraux, pour que toutes les opinions s'expriment. Soyez en sur, nous ne serons pas pour une polémique « syndicale », mais la ***CFDT*** *n'est pas le syndicat de la MAITRISE comme d'autres pourrons vous le dire, il est simplement comme tout syndicat à la STRD, le* ***SYNDICAT DES SALARIES*** *à l'écoute de tous pour le bien de chacun et cela vous avez pu le percevoir depuis deux ans* ***→Les nouvelles, Site Internet****,……. Mi-novembre, nous publierons une édition spéciale des « Nouvelles » pour vous présenter les candidats aux élections et le travail à effectuer ou à continuer en collaboration avec tous les membres en Comité d'Entreprise et en Délégué du Personnel.*

Le comité de rédaction

DANS CE NUMERO

1	Edito
2/3	Réunion CE du 21 Octobre 2004.
3/4	Réunion DP du 21 Octobre 2004.
5	Discriminations (déclaration commune)
6	Site Internet
6	La CFDT m'intéresse.

Ce journal a été conçu avec le concours de l'équipe CFDT et financé par ses adhérents.

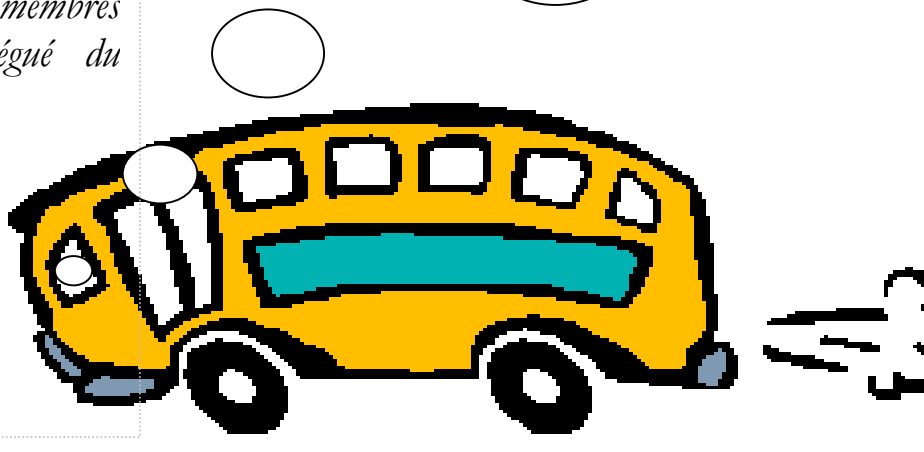

Réunion du C.E. du 21 Octobre 2004

Q : Approbation du compte rendu du PV de la réunion du CE du 23 septembre 2004.
R : Divers point seront corrigés sur le compte rendu.
Q : Approbation du compte rendu de la réunion exceptionnelle du CE du 31 août 2004.
R : Approuvé sans aucun commentaire.
Q : Date de versement de la participation des salariés.
R : Sur la paie de novembre 2004 valeur 36€ environ.
Q : Présentation du rapport technique du médecin du travail pour l'année 2003.
R : Le médecin insiste sur les nouvelles pathologies au niveau des épaules et des chevilles qui seront à suivre de prés.
Q : Fin de la dérogation concernant le lieu des visites médicales du travail.
R : Ceci est une question de CHSCT, mais la présence du médecin du travail permet de demander un avis sur un renouvellement de la dérogation. Le CHSCT sera interrogé par écrit ultérieurement : Avis favorable de la médecine du travail.
Q : Point sur le nouveau réseau.
R : pas de grand changement sur la structure des lignes : sauf intempéries, les travaux seront presque terminés, les sanitaires en eaux mais pas en électricité. Il faudra 15 jours pour stabiliser le tout.
Q : Point sur la mutuelle.
R : Le compte du 1er semestre est désastreux.

Un point très fort pour les soins dentaires qui ont augmenté de 90% par rapport à l'année dernière.(prothèses dentaires)

Il n'y a plus de commission de suivi de mutuelle, demande de création d'une commission suite aux prochaines élections sociales. 1ère réunion en janvier 2005. Réponse au 1er CE début 2005. Un panneau mutuel sera installé pour la mutuelle.
Q : point sur l'assermentation des trois contrôleurs.
R : En cours et seront assermenté fin du mois.
Q : Problèmes liés à la nouvelle dotation.
R : Il y a un problème avec la composition été/hiver. Une étude sera faite pour l'été et une mise au point sera donné pour les modifications.

Q : Acquisition de deux mobil-homes
R : Le secrétaire au nom du CE souhaite acquérir 2 mobil-homes :

- Un de 6 personnes pour renouveler Port-Barcarès d'une valeur de 19000€, avec reprise de l'ancien de 1500€ soit une valeur de 17500€ **.**
- Un autre à mettre sur un emplacement à Valras Plage pour une valeur de 19692€.

Le tout par un financement par prêt sur 5 ans et amortissement sur 8 ans, soit 7438€40. Pas d'avis contraire des membres du CE. Les démarches seront effectuées fin octobre.
Q : Dates des élections sociales.
R : Les 13 et 4 décembre. S'il y a un deuxième tour ce sera les 10 et 11 janvier.
Q : Information des agents en maladie sur la vie de l'entreprise et ses évolutions.
R : Une procédure d'envoi du courrier au domicile est prévue.
Q : Date de mise en fonction de la sécurisation du dépôt.
R : Après le 7 novembre et il y aura distribution des badges. Un test sera effectué en journée puis une mise en route permanente pourra être réalisée. Des heures d'ouverture complète en heure de pointe devront être définies.
Q : Demande de versement de l'acompte de la prime annuelle.
*R :*Sur le salaire de novembre et proratisé en fonction de la date d'arrivée dans l'entreprise pour les jeunes embauchés.
Q : Rapport moral et financier des activités du CE et demande de subvention 2005.
R : A rendre avant la fin de l'année avec la demande de subvention de chaque activité (chasse, foot, bowling, ……).
Q : Fin de service pour Noël et nouvel an.
R : Jour de l'An et prime c'est NON. Pour la fin de service de Noël, c'est un peu prématuré au vu du nouveau réseau et ceci est une demande contraire à son nouveau but. Nous compterons la clientèle et verrons pour l'année 2005. Nous reposerons la question au 1er CE de 2005.
Q : Organisation de l'information et de la communication internes au dépôt et à miroir
R : Ce sera relancé au début d'année avec une nouvelle conception et redisposition de l'espace.
Q : Date et lieu de la distribution des colis de fin d'année.
R : Le 23 décembre dans la cabine de peinture→ OK.

Q : Date et lieu de l'arbre de Noël.
R : Le 12 décembre à l'espace Tabourot de St Apollinaire, entrée 14H30 et début du spectacle à 15h00. Un bus sera prêté vendredi pour les jouets.
Q : Date de la réunion des pêcheurs.
R : Pour l'alevinage le 16 novembre à 20h30 au CE.
Q : date et lieu du loto.
R : le 13 novembre à la salle des fêtes de Chenôve à 20h30. Inscription au CE, les bénéfices iront aux clubs des activités du CE qui participent à la gestion de ce LOTO.

PROCHAINE REUNION C.E.-D.P. LE 16 NOVEMBRE 2004

Réunion D.P. du 23 Octobre 2004

Questions F.O.

Q : Concernant les bus à gaz :

a) **Revoir les temporisations d'ouverture des portes (trop longue). Sous la pédale d'accélérateur qui est trop haute.**
b) **Revoir le fonctionnement des boutons d'ouverture de portes.**
c) **Installation d'une nouvelle cale**

R :

a) A voir avec Van-Hool.
b) Oui mais attention aux normes de sécurité (van-hool).
c) Oui prototype validé mis en place CHSCT OK pas de sondage mise en place sur les 14 bus.

Q : En attendant une sécurité à 100% rue de Sully dans les deux sens pour les conducteurs de la STRD, nous demandons de reprendre l'ancien itinéraire.
R : Non et ceci pour ces raisons :

- Une assistance de la ville de Dijon.
- Les techniciens ont réglé les feux tricolores.
- La mise en place dans les deux sens le 25 Octobre.
- Nous laissons faire celle-ci pour affiner tous ces réglages.

Q : Quand sera installé le distributeur de tickets au miroir et quand la dotation d'un carnet supplémentaire sera mise en place ?
R : Le dossier est à la COMADI depuis mars 2004. Le CHSCT est en charge de faire avancer le dossier avec Mr ATTARD (COMADI). Le carnet sera distribué à la même date que les badges.
Q : Revoir l'affectation des agents STRD non-conducteurs mis sur le terrain pour le lancement du nouveau réseau.
R : C'est fait pour les AVT.
Q : Demande de reconnaissance des nouveaux terminus pour le personnel de l'atelier.
R : Oui, à organiser avec Claude DUGRIVEL.
Q : Date de la formation gaz pour le personnel de l'atelier.
R : Semaine 49 : 31/11, 1 et 2/12 2004.
Q : Modification du système de la sonnette STRD miroir.
R : PC=> à étudier.
Q :Nous demandons que les réserves soient doublées pour la première semaine de la mise en place du nouveau réseau ainsi qu'un deuxième buis de réserve au centre ville.
R : Il y aura déjà 60 personnes sur le terrain, la réserve est doublé le lundi matin et après-midi et il n'y a pas de visites médicales. Il y aura un bus à Bossuet si l'atelier peut en fournir un.
Q : Divers.
R :
Faire un Zébra au terminus Bertillon :*Oui.*
Rue des rotondes Liane 7 pour la priorité : *le STOP a été supprimé.*
Piste cyclable rue de la poste : en cours de suppression.
Création d'une 4ème navette le matin : *ok horaire à définir avec les méthodes.*
Feux tricolores côtes aux moines : *en cours.*
Remboursement de Mme Lerat toujours pas fait : *Mr Bourdenet verra Mr Perraud.*

Questions C.F.D.T.

Q : Par quel moyen radio seront équipés les navettes centre ville ?
R : Par Talky Walky sur le canal maîtrise plus approprié, c'est un dispositif provisoire en confidentialité et sélectif. C'est d'accord mais nous nous faisons remarquer que le système va être très vite saturé par le nombre de personne qui parle et en particulier sur les événements qui vont arriver pour les personnes sur le terrain (Voiture de sécurité, navettes, Foire, marché de Noël).

Q : Réponse officielle aux moyens humains déployés pour l'encadrement des dimanches matin.

R : L'agent de maîtrise et un conducteur supplémentaire pou pallier les absences et autres….

Q : Suite à un décès (étranglement) d'un conducteur de bus du réseau de Lorient dans le système de porte avant (bus GX 107) et suite à l'accident de Mr Arteta cet été, nous demandons qu'une note d'information soit plus visible et plus conséquente, indiquant la dangerosité du système de portes avant.

R : Vu déjà avec le CHSCT (note d'information de Christian Lenoir cet été) et des adhésifs seront installés vers le tableau de bord.

Questions C.F.T.C.

Q : Mettre une balise sur la rue G.Sand qui précède l'arrêt L. de Vinci sur la L16 (futur Liane 4) en direction de T.O.

R : Cela a toujours été refusé par la mairie de Chenôve.

Q : Quand aurons-nous le nouveau trombinoscope ?

R : il est fait, nous verrons s'il est prévu pour les syndicats.

Q : De plus en plus de voitures se garent sur l'arrêt Vincenot (en face de l'arrêt minute), ce qui rend difficile voire dangereux l'arrêt.

R : Nous verrons avec la commission circulation de la ville mais il n'y a pas de solution durable sans envoyer à minima la police municipale.

Q : De nombreux CR sont étonnés que la navette du personnel du nouveau réseau ne desserve plus Billardon.

R : Cela est rectifié.

Q : Comment se fait-il que le HLP de la liane 1 pour talant soit si tortueux ?

R : Les HLP sont faux sur le carnet spiralé voir les TM qui sont OK.

Questions C.G.T.

Q : Nous demandons de régler le débit des robinets « col de cygne » installés dans les toilettes des terminus.

R : Oui mais de vol d'embouts et en plastique.

Q : Nous demandons des fascicules corrects et bien coupés.

R : Ok échange auprès de la maîtrise.

Q : Nous demandons la pose d'autocollants « descente par la porte arrière » sur l'ensemble des bus.

R : Nous vérifierons c'est peut-être un oubli.

Q : Plus de places réservées dans les nouveaux bus.

R : Nous vérifierons c'est peut-être un oubli.

Q : Problèmes de sécurité rencontrés sur les premiers départs de T.O. les samedis matins (sortie de boite).

R : Une info sera faite à la police pour intervention si besoin.

Q : HLP faux sur les plans de lignes distribués aux CR

R : Vu avec la CFTC, les bons HLP sont sur les TM.

Q : Quand est-il du nouvel aménagement du terminus terres franches ?

R : c'est en cours, l'arrêt pourrait–être modifié, à suivre.

Q : Divers.

R :

Série 700, self enclenché le bus avance. Le bus sera réparé.

Certains bus sont difficiles à régler au niveau des siéges. Faire un signalement et cela sera fait.

PROCHAINE REUNION C.E.-D.P. LE 16 NOVEMBRE 2004

Discriminations

Tribune

Pourquoi nous manifesterons le 7 novembre

«Vivre ensemble, libres, égaux et solidaires », voilà une grande ambition ! Profondément attachées aux valeurs de fraternité et de solidarité, nos organisations syndicales sont pleinement parties prenantes de la manifestation du 7 novembre. Nous manifesterons contre tous les racismes, contre l'antisémitisme et contre toutes les discriminations raciales, ethniques, sexistes ou en raison de l'orientation sexuelle. L'augmentation des faits de cette nature ces derniers mois est malheureusement une réalité qui doit être dite et reconnue. Cette situation exige une mobilisation et un sursaut de l'ensemble de la société française. Le syndicalisme et, à travers lui, les nombreux salariés qui s'y impliquent ou s'y reconnaissent ont une responsabilité de premier plan face à cet enjeu.

Nous l'avons dit et le réaffirmons : participer à ces manifestations c'est s'engager à faire vivre concrètement cette ambition. Aussi, chacun doit s'interroger sur ses propres responsabilités. Cette exigence, nous entendons d'abord nous l'appliquer à nous-mêmes ! Car les faits sont là. Le monde du travail et les salariés ne sont pas imperméables aux idées et aux pratiques de rejet de « l'autre », considéré parfois comme inférieur ou très souvent comme différent. Les syndicats sont en « première ligne » sur ce terrain, nous avons donc la responsabilité d'agir.

Aujourd'hui, le racisme et la discrimination sont le lot quotidien réservé à de nombreux salariés, dans leurs entreprises. Ainsi, à côté du racisme « ordinaire », vexations, injures, inscriptions diverses, actes intolérables et condamnables en eux-mêmes, des pratiques plus ou moins masquées ou avouées se donnent libre cours avec pour conséquence la discrimination à l'embauche, dans la répartition des tâches et des entraves à l'évolution des carrières des salariés. Dans certains services publics, nous pointons aussi , çà et là, des comportements inadmissibles dans l'accueil réservé à des étrangers ou « supposés comme tels », du fait de leur apparence, leur couleur de peau, leur nom.

Les formes de discrimination sont multiples, nos réactions et nos actions doivent l'être aussi. Nous ne devons pas nous satisfaire des seuls beaux sentiments ou des beaux discours. Fidèles aux valeurs et à l'histoire du syndicalisme, nous nous engageons à renforcer la lutte contre tous les racismes, contre l'antisémitisme et les discriminations, en agissant sur les comportements, les attitudes, les mentalités et les pratiques, avec la volonté de faire bouger les choses. Cela passe par un travail en profondeur d'éducation, de formation et de sensibilisation.

Certains employeurs déclarent vouloir se mobiliser et agir en ce sens. Nous disons "chiche" ! Pour faire en sorte que la lutte contre les discriminations et la promotion d'une égalité effective dans les entreprises deviennent un vrai sujet de négociation et de dialogue social. Mettre ainsi tous les acteurs face à leurs responsabilités est le seul moyen de rompre avec des logiques discriminatoires qui taraudent l'ensemble du corps social, de l'école à l'emploi en passant par le logement. L'Etat et les employeurs publics doivent aussi s'engager dans ce combat. Nous comptons tout mettre en œuvre pour que là aussi les choses changent.

Au-delà des manifestations du 7 novembre, c'est par des actes quotidiens et par notre travail dans la durée que nous donnerons corps à cette volonté de lutter contre tous les racismes, conformément aux engagements pris par l'ensemble du mouvement syndical européen au sein de la Confédération Européenne des Syndicats. ■

***François Chérèque, secrétaire général de la CFDT**, Alain Olive, secrétaire général de l'**UNSA**, Bernard Thibault, Secrétaire général de la **CGT**, Jacques Voisin, président de la **CFTC** © CFDT*

Sur le site Internet de la section :

Vous trouverez :

- Les accords d'entreprises (*)
- Les « NOUVELLES » (*)
- Un Forum (*)
- La convention collective
- Les questions CE-DP-CHSCT par thèmes (*)
- Nos revendications
- La CFDT
- L'adhésion

WWW.CFDTDELASTRD.COM

Emel :

CFDTDELASTRD@AOL.COM

(*) Protégé par mot de passe et réservé pour le personnel STRD, le demander par emel.

* La CFDT STRD m'intéresse*

NOM, Prénom : ……

Téléphone :……

Adresse :……

……

……

- ❑ Je souhaite avoir des informations sur la CFDT (**CFDTdelaSTRD@aol.com**)
- ❑ Je souhaite adhérer à la CFDT **(WWW.CFDTDELASTRD.COM)**

Coupon à remettre à :

Dans la boite aux lettres du syndicat située vers l'entrée C.E. avec les autres boites.

OU vers

Mr ROUSSELET Daniel (Conducteur)

Mr CHAUMONNOT Hervé (Agent de Maîtrise)

Mr CHAUMARTIN Alain (Conducteur)

Mr SOREZ Olivier (Agent de Maîtrise)